

Annexe 1 : Liste des associations membres de Latitude21

Annexe 2 : Bilan du programme stratégique 2019-2024

Annexe 3 : Programme stratégique 2025 – 2028

Organisations membres au 30.6.2024

(Par ordre alphabétique)

- ACHEMA - www.achema.ch
- Adefe-Nlati - www.ade-fe-nlati.org
- Action Jeûne Solidaire (AJS)
- As'ciarue - www.therese-kin.blogspot.com
- Betsaleel Suisse - www.betsaleel.ch
- Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS) - www.ceas.ch
- Comité suisse de soutien de l'Association des Diabétiques Laafi la Bombou à Kokologho (CSS-ADLBK) - www.centre-laafi.ch
- Échanges Agadez Niger - www.echanges-agadez-niger.ch
- Ensemble nous sommes forts pour Idjwi (EFI) - www.efi-association.org
- Eirene-Suisse - section neuchâteloise - www.eirene-suisse.ch
- IMBEWU-Suisse - www.imbewu.org
- Jéthro - www.jethro-suisse.org
- Kasnoma - www.kasnoma.ch
- Médecins du Monde-Suisse (MdM) - www.medecins-du-monde.ch
- Paspanga - www.paspanga.ch
- REA Suisse (Réhabilitation Education Aide sociale Suisse) - www.rea-suisse.ch
- Reso Collect - www.reso-collect.org
- SASPI (anciennement Indian Project) - www.saspi.ch
- Seniors en Mission (SeM) - www.seniors-en-mission.net
- Swissad-Malaria - www.swissad-malaria.com

Bilan du programme stratégique de Latitude 21, fédération neuchâteloise de coopération au développement 2019-2024

Table des matières

1. INTRODUCTION	2
2. BILAN 2019 - JUIN 2024	2
3. FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE	10
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025-2028	11

I. Introduction

Jusqu'à présent, les contrats de contribution de Latitude 21 avec l'Etat de Neuchâtel et la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères ne reposaient pas sur les mêmes programmes stratégiques, car ils ne couvraient pas la même période. Pour pouvoir pallier cela, le programme stratégique lié au contrat avec l'Etat de Neuchâtel, arrivé à échéance en fin 2022, a été prolongé de deux ans jusqu'en 2024. Cela permettra de revenir à un seul programme stratégique dès la période 2025-2028.

Ce document présente par conséquent le bilan du programme stratégique 2019-2022 de Latitude 21 et de son prolongement jusqu'en 2024 (état au mois de juin 2024). Il est accompagné d'un cadre de résultats ainsi que du programme stratégique de la fédération pour la période 2025-2028. Un bilan intermédiaire établi en 2022 avait servi de base pour négocier le prolongement de deux ans du contrat de prestations 2019-2022 avec l'Etat de Neuchâtel. Les résultats attendus à l'horizon 2024 ont été révisés à cette occasion et servent de trame au présent bilan.

Le terme « association membre » a été remplacé par « organisation membre » afin d'harmoniser la terminologie institutionnelle de Latitude 21 avec celle utilisée par les autres fédérations cantonales de coopération internationale et de permettre l'inclusion de diverses personnes morales (ex. fondation). Enfin, le présent rapport respecte le principe du langage épïcène adopté par Latitude 21 depuis 2021.

2. Bilan 2019 - juin 2024

Objectif A

Latitude 21 soutient ses organisations membres sur le plan institutionnel et dans la mise en œuvre de projets de qualité afin d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées dans les pays en développement.

Résultat 1	La qualité des projets des organisations membres de Latitude 21 est renforcée.
Résultat 2	Les organisations membres disposent d'un bon niveau de gestion institutionnelle et financière.
Résultat 3	Latitude 21 revoit sa politique d'admission de nouvelles organisations membres. Elle soutient les organisations membres et leurs projets dans leur diversité.

Entre 2019 et 2024, sur 117 projets annuels déposés par les organisations membres, 108 ont été acceptés (92,4 %) et co-financés pour un montant total de CHF 2'852'212. Les projets des organisations membres sont principalement situés en Afrique subsaharienne, mais aussi dans d'autres régions d'Afrique, au Moyen-Orient (Palestine), en Asie (Cambodge) et au Mexique.

En moyenne, une vingtaine de demandes sont déposées chaque année. À l'issue des sessions d'étude des projets ou lorsque les organisations rendent leurs rapports, des recommandations sont émises par la Commission des projets. La plupart des organisations intègrent ces recommandations en cours de route, renforçant ainsi leurs projets dans le temps. Le renforcement de la qualité des projets s'est ainsi poursuivi ces dernières années. Cela étant, les notations relatives à la qualité des projets ne suivent pas une courbe linéaire d'année en année, ce qui s'explique par différents facteurs comme l'arrivée de nouvelles organisations, de nouveaux projets ou des changements de personnel. Toutefois, sur le long-terme, la dynamique est encourageante, les notations étant globalement positives.

Certaines organisations éprouvent cependant des difficultés à remplir les exigences de Latitude 21 lors du dépôt de projet ou des étapes de rapportage. Un accompagnement régulier est donc nécessaire, surtout lors de l'élaboration des projets. Les organisations sont encouragées à contacter la Commission des projets en amont du dépôt. Il est également important de maintenir les efforts de formation et de coaching en raison du fonctionnement bénévole d'une grande majorité des organisations. Ainsi, ces dernières voient régulièrement de nouvelles personnes s'engager avec par conséquent des besoins de formation continue.

En moyenne, la Commission émet une à deux recommandations de refus par an. En cas de refus, les organisations peuvent redéposer une demande de soutien lors de la session suivante après avoir bénéficié d'un coaching. La qualité des projets est évaluée sur divers indicateurs tels que l'existence d'une demande et de partenariats locaux, la viabilité sociale, environnementale et institutionnelle, ainsi que le financement, la durée et l'évaluation des résultats. Pour garantir l'accès à des fonds pour les petites organisations tout en maintenant un niveau d'exigences élevé, Latitude 21 s'est dotée depuis 2019 de critères d'éligibilité qui associent les volumes financiers demandés à des critères contraignants. En 2022, un membre de la Commission des projets, s'étant rendu au Cameroun dans le cadre professionnel, a pu visiter les projets d'une organisation membre active dans l'ouest du pays. Cette visite a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation ainsi que l'interaction avec les partenaires locaux.

En matière de gestion financière, l'objectif est globalement atteint, les comptes des organisations membres étant bien tenus. Des améliorations sont possibles concernant les

documents narratifs, l'annexe aux comptes et la traçabilité des financements. La Commission financière a établi en 2023 un canevas d'annexe aux comptes pour faciliter le travail des organisations. En outre, une fiche d'évaluation est désormais transmise avec les contrats pour informer des notes obtenues en matière de gestion financière et transmettre des recommandations. La Commission a aussi instauré des rencontres avec les organisations pour mieux comprendre leur fonctionnement. Enfin, depuis 2022, les organisations membres doivent posséder un système de contrôle interne (SCI) et fournir une matrice des risques, conformément à l'exigence de la Confédération. Elles fournissent chaque année une attestation quant à l'existence et à la mise à jour de leur SCI.

L'expérience a démontré que les formations et le suivi rapproché des organisations au travers de sessions de coaching de la part des commissions des projets et financière sont nécessaires pour poursuivre la dynamique positive existante. Depuis 2019, Latitude 21 a organisé treize sessions de formation sur divers thèmes, tels que les fondamentaux de la planification et du suivi/monitoring, les critères de durabilité avec un focus sur le partenariat et l'ancrage local ainsi que la gestion des risques dans des contextes fragiles. La gestion financière et institutionnelle a également fait l'objet de formations (comptabilité RPC-21, annexe aux comptes, mise en place de systèmes de contrôle interne ainsi que prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels) tout comme la dimension communicationnelle (communication éthique).

Le taux de participation aux formations a fluctué depuis 2019, notamment à cause de la pandémie. Des formations en ligne ont permis de retrouver un taux de participation plus élevé en 2021. Néanmoins, la participation étant en baisse depuis plusieurs années, la question a été abordée avec les organisations membres pour en identifier les raisons. Le Conseil a décidé de rendre les formations gratuites afin d'en faciliter l'accès et étudie d'autres mesures pour favoriser les échanges entre les organisations.

Enfin, une révision des critères d'admission a été entreprise en 2021 pour clarifier certains points et s'assurer que les organisations membres disposent d'un ancrage solide dans le canton de Neuchâtel. Les critères révisés ont été adoptés par l'Assemblée générale en décembre 2022.

Objectif B

Sur la base d'une information de qualité, Latitude 21 encourage la population du canton de Neuchâtel à s'engager en faveur des Objectifs de développement durable et de la coopération au développement.

Résultat 4	Sensibilisation : la jeunesse neuchâteloise comprend l'importance de la coopération internationale et se sent davantage concernée par les Objectifs de développement durable.
Résultat 5	Information : la population neuchâteloise est informée sur le rôle des ONG neuchâteloises ainsi que sur les résultats obtenus par ces dernières sur le terrain.
Résultat 6	Visibilité : la population neuchâteloise connaît l'existence de Latitude 21 et de son label qualité.
Résultat 7	Communication interne : les organisations membres de Latitude 21 renforcent leur connaissance mutuelle et leur cohésion.

Après la clôture de la campagne « Faire le bien, c'est bien, le faire bien, c'est mieux ! » en 2019 avec la diffusion d'un clip humoristique qui a cumulé plus de 50'000 vues, Latitude 21 a lancé une nouvelle action sous forme d'exposition itinérante en 2021 intitulée « Les ODD, c'est quoi ? ». Cette campagne se poursuit en 2024. L'exposition est composée de panneaux sur lesquels se trouvent des portraits de personnages. Le QR-code inscrit au bas de chaque panneau donne accès, lorsqu'on le scanne avec un téléphone, à des courtes capsules vidéo illustrant des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et mettant en scène les personnages présents sur les panneaux. L'exposition présente des informations sur Latitude 21, la coopération au développement et l'Agenda 2030. Les vidéos présentées, au ton humoristique, visent à interpeller sur les problématiques en lien avec les ODD. Ces vidéos sont également diffusées sur les plateformes digitales de Latitude 21 (réseaux sociaux et page Internet dédiée à la campagne) et sont disponibles sous la forme de cartes postales afin de permettre de sensibiliser un public plus large. Après son inauguration au Jardin anglais à Neuchâtel, l'exposition a été présentée au Collège de la Fontenelle à Cernier, puis à Fleurier près de l'École Jean-Jacques Rousseau et au Collège Les Cerisiers à Gorgier. Elle a principalement été financée grâce au précieux soutien de la Loterie Romande qui a alloué CHF 25'000 à Latitude 21 en 2021. Des fonds additionnels de CHF 20'000 et CHF 2'000 ont été mobilisés à nouveau auprès de la Loterie Romande et de la Fondation du Casino de Neuchâtel en 2023 pour poursuivre la campagne. La diffusion de quatre nouvelles capsules vidéo est prévue en 2024.

Les collaborations avec les institutions de formation demeurent une priorité pour Latitude 21 en raison de l'importance qu'elle accorde à la jeunesse en matière de sensibilisation au développement durable. Depuis 2019, près de 2'200 élèves ont été sensibilisés aux thèmes de la coopération internationale et des ODD grâce aux animations pédagogiques organisées par Latitude 21 en collaboration avec ses organisations membres.

La population neuchâteloise a été informée sur le rôle des ONG locales et les résultats obtenus sur le terrain grâce à des initiatives telles que l'exposition photo « L'Agenda 2030 pour la Suisse et le monde » organisée du 1er au 15 mars 2019 au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. Cette exposition a mis en valeur les projets soutenus en 2018 et a impliqué environ 250 élèves de quinze classes dans des visites guidées. L'événement a suscité une couverture médiatique importante. De plus, Latitude 21 a organisé une conférence-débat sur rôle de la Suisse dans la coopération internationale, le 19 septembre 2023, dans le cadre des élections fédérales, en compagnie de candidats provenant de divers groupes politiques.

Le site Internet de Latitude 21 permet de diffuser des informations sur les projets des organisations membres et les campagnes d'information. L'augmentation de la consultation du site Internet de Latitude 21 suggère que les dernières campagnes d'information ont contribué à faire connaître la fédération. Latitude 21 a aussi créé une page Instagram en 2021 pour renforcer sa présence sur les réseaux sociaux.

Pour renforcer la cohésion et le dialogue entre ses organisations membres, Latitude 21 a repris depuis 2022 les rencontres annuelles qui avaient temporairement été suspendues en raison des contraintes sanitaires. Ces événements permettent d'échanger plus en profondeur sur un thème choisi (niveau d'exigences et besoins des organisations membres, gestion de la sécurité dans les pays de mise en œuvre...).



DÉCOUVREZ CE QUE CACHE CE PORTRAIT
EN SCANNANT LE CODE QR ➔



DÉCOUVREZ CE QUE CACHE CE PORTRAIT
EN SCANNANT LE CODE QR ➔



DÉCOUVREZ CE QUE CACHE CE PORTRAIT
EN SCANNANT LE CODE QR ➔



DÉCOUVREZ CE QUE CACHE CE PORTRAIT
EN SCANNANT LE CODE QR ➔



Objectif C

Latitude 21 promeut une adhésion accrue aux Objectifs de développement durable et l'augmentation des moyens qui y sont alloués dans le Canton de Neuchâtel.

Résultat 8	Plaidoyer : les milieux politiques neuchâtelois comprennent l'importance de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable.
Résultat 9	Latitude 21 mobilise des ressources financières émanant des communes neuchâteloises, du Canton de Neuchâtel et de la DDC.
Résultat 10	Latitude 21 sollicite le secteur privé en coordination étroite avec ses organisations membres.
Résultat 11	Latitude 21 facilite le contact entre ses partenaires institutionnels à tous les niveaux.

Latitude 21 s'efforce de sensibiliser les milieux politiques neuchâtelois à l'importance de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD. Elle adresse régulièrement des informations relatives à la coopération internationale aux candidat·es et élu·es de notre canton. En 2019, dans le cadre des travaux préparatoires du Message sur la stratégie de coopération internationale de la Suisse 2021-2024, une consultation nationale a eu lieu. Latitude 21 et l'association Médecins du Monde Suisse ont été consultés par le Canton de Neuchâtel pour sa prise de position. Ce processus s'est répété en 2023 lors de la consultation sur le projet de Message 2025-2028. Enfin, en 2023, Latitude 21 a participé à la consultation sur la stratégie cantonale de développement durable.

La mobilisation de ressources financières provenant des communes neuchâteloises, du Canton de Neuchâtel et de la DDC reste une priorité pour Latitude 21 et ses organisations membres. Depuis 2019, plus de 4 millions de francs ont été levés au titre de l'aide publique au développement par la fédération, dont près de CHF 650'000 auprès des communes neuchâteloises. Le soutien de ces dernières a augmenté avec le temps : de CHF 78'250 en 2018 à CHF 118'000 en 2024.

Après les négociations en 2022 pour son contrat de contribution 2023-2024 avec la DDC, Latitude 21 a participé en 2023 au processus d'accréditation des partenaires institutionnels. Cet exercice, désormais effectué tous les quatre ans, est une condition préalable pour pouvoir déposer des demandes de contribution auprès des autorités fédérales. Latitude 21 se réjouit

d'avoir passé avec succès cette étape et de compter ainsi parmi les partenaires accrédités pour la période 2025-2028.

La seconde phase du processus s'est ouverte à la fin 2023. La DDC a demandé aux 7 fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine de soumettre une demande commune de contribution pour la période 2025-2028. Le dossier commun a été élaboré en étroite collaboration avec les autres fédérations et avec le soutien du FEDERESO, le réseau des fédérations cantonales de coopération internationale. Cette approche commune représente une opportunité de renforcer les liens et les collaborations existantes entre les fédérations. Dans le même esprit, les fédérations cantonales ont décidé de documenter et de présenter ensemble leurs résultats dès 2019, en particulier ceux des projets de leurs organisations membres, afin de fournir une vue d'ensemble de leur contribution à l'atteinte des 17 ODD de l'Agenda 2030, tant en Suisse que dans les pays d'intervention. Le FEDERESO fonctionne avec un poste de coordination à mi-temps et un bureau composé d'une délégation de trois secrétaires généraux avec un roulement chaque deux ans. Latitude 21 fait partie du bureau depuis octobre 2023 et ce pour une période de deux ans aux côtés de la FGC (GE) et de la FICD (Jura & BE francophone).

Latitude 21 cherche également à mobiliser des acteurs issus du secteur privé en coordination avec ses organisations membres. Après avoir établi des lignes directrices en collaboration étroite avec celles-ci, Latitude 21 a pu, pour la première fois, établir un partenariat avec Gucci Timepieces & Jewelry à Cortaillod. Le programme Gucci Changemakers permet aux employés de consacrer quatre jours annuels à des activités variées, incluant la coopération au développement. Grâce à ce programme, des collaborateurs et des collaboratrices de Gucci ont rejoint les commissions financières et de communication de Latitude 21, apportant ainsi leurs compétences et renforçant la coopération avec le secteur privé.

Enfin, Latitude 21 facilite le contact entre ses partenaires institutionnels à tous les niveaux. Des rencontres bilatérales et multilatérales sont organisées régulièrement avec les représentants de la DDC, de l'État de Neuchâtel et de l'Association des communes neuchâteloises.

L'adhésion des collectivités publiques aux ODD et l'augmentation des fonds qui leur sont alloués s'est accrue. Plusieurs communes ont apporté un soutien ponctuel à Latitude 21 (St-Blaise et Hauterive en 2019, Cortaillod en 2022). La Commune de Val-de-Ruz et la Ville du Locle se sont engagées à soutenir Latitude 21 depuis 2020 à hauteur respectivement de CHF 17'000 et CHF 5'000 par an. Dès 2021, la contribution annuelle de CHF 50'000 de la Ville de Neuchâtel a été fusionnée à celle de CHF 5'000 allouée jusqu'en 2020 par la Commune de Corcelles-Cormondrèche. Qui plus est, la nouvelle Commune de Neuchâtel a alloué un

montant supplémentaire de 16'000 francs aux projets en 2021, pour une contribution totale de CHF 71'000, et de CHF 15'780 en 2023 pour une contribution totale de CHF 70'780. Le partenariat avec la Commune de Val-de-Travers a fêté ses 10 ans en 2020. La contribution annuelle, qui était de CHF 22'000, est passée à CHF 15'000 en 2023. Le partenariat se poursuit par une collaboration pédagogique exemplaire avec l'Ecole Jean-Jacques Rousseau à Fleurier. Un nouveau partenariat a vu le jour en 2019 avec le Collège Les Cerisiers de la Commune de la Grande Béroche qui, sur le modèle du partenariat avec l'Ecole Jean-Jacques Rousseau, permet à ses élèves de choisir un projet à soutenir. L'école alloue ainsi depuis 2019 CHF 6'000 par an à Latitude 21. Enfin, la Commune de Boudry a décidé en 2024 de soutenir Latitude 21 à hauteur de CHF 20'000. Le soutien des communes (y.c. cercle scolaire) s'élevait à CHF 78'250 en 2018, CHF 84'500 en 2019, CHF 105'000 en 2020, CHF 121'000 en 2021, CHF 105'000 en 2022, CHF 113'780 en 2023 et CHF 118'000 en 2024 (au 30.06.2024). Grâce à ces contributions ainsi qu'à celles de l'Etat de Neuchâtel et de la DDC, Latitude 21 a soutenu une vingtaine de projets par an, depuis 2019, pour un montant annuel moyen de près de CHF 475'000.

Objectif D

Latitude 21 aide à faire connaître et facilite la mise en réseau des compétences pour renforcer l'action des organisations membres dans la coopération au développement.

Résultat I2 Latitude 21 recourt à des acteurs disposant de compétences utiles à la fédération et à ses organisations membres.

La complexification des normes et l'évolution du contexte national et international ont conduit les fédérations cantonales de coopération internationale à renforcer la coordination du FEDERESO afin de favoriser les échanges et mutualiser les savoir-faire. Le financement du poste de coordination, dont le taux d'activité est passé à 50 %, depuis le 1er septembre 2019, est réparti entre les fédérations selon une clé définie.

Latitude 21 entend poursuivre sa collaboration avec le programme Gucci Changemakers et reste ouverte à d'autres opportunités de partenariat avec des acteurs régionaux, tant privés que publics, comme cela a été le cas en 2019 avec l'organisation conjointe d'une conférence avec l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel sur le thème des frontières entre l'action humanitaire et la coopération au développement.

3. Fonctionnement et gouvernance

Organisations membres et processus internes

Latitude 21 est passée de 19 à 20 organisations membres entre 2019 et 2024, suite à la démission de l'une d'entre elle (Projets Sud) et à l'admission de deux nouvelles organisations (Kasnoma et As'ciarue). Il est à noter que seules 4 d'entre elles disposent de personnel professionnel. La très grande majorité fonctionne exclusivement grâce au bénévolat.

Les organisations membres de Latitude 21 constituent son Assemblée générale. Elles sont convoquées deux fois par an à l'occasion d'une Assemblée générale ordinaire et d'une Assemblée générale extraordinaire. A noter que pendant la crise sanitaire, les votes se sont déroulés par correspondance.

Sur le plan de la gouvernance, Latitude 21 a franchi un nouveau palier dans son processus d'établissement d'une politique de Prévention de l'Exploitation, des Abus et du Harcèlement Sexuels (PSEAH) amorcé en 2021, avec l'adoption en 2023 d'un code de conduite par son Assemblée générale.

Conseil et Commissions

Latitude 21 fonctionne grâce à l'engagement d'une vingtaine d'expert·es bénévoles qui mettent leurs compétences au service de la coopération internationale en s'impliquant dans les instances de la fédération, notamment le Conseil et les trois Commissions. Chaque année, ces personnes investissent plus d'un millier d'heures en séances, formations et coachings.

Le mandat de quatre ans du Conseil de Latitude 21 se termine à la fin de 2024 et des élections sont prévues lors de l'Assemblée générale de décembre. L'Etat de Neuchâtel y est représenté par Pierre Borer, ancien directeur du CSP, élu en décembre 2022. Ce dernier a succédé à Daniel Monnin, en fonction depuis 2008.

Les trois Commissions (projets, financière, information et communication) ont été renforcées grâce à l'engagement de nouvelles personnes issues notamment du programme Gucci Changemakers.

Secrétariat

Le Secrétariat de Latitude 21 soutient le Conseil et les Commissions dans l'exécution de leurs tâches respectives. Il maintient les contacts avec les divers partenaires et gère les finances de la fédération. Depuis le 1^{er} janvier 2019, une partie de la gestion comptable et des ressources humaines a été externalisée auprès de Nadja Godi de l'entreprise GG Consulting Sàrl, représentant 20% des activités. Par conséquent, la capacité du Secrétariat est passée de 140% à 120%. Seul le Secrétariat est formé de personnel professionnel, avec une dotation modeste par rapport au volume des activités (1.2 équivalents plein temps et un poste de stagiaire à 80%).

Gestion financière

La gouvernance et la gestion financière fonctionnent de façon efficace grâce à l'engagement et aux compétences des bénévoles œuvrant au sein du Conseil et des Commissions ainsi que des responsables du Secrétariat. Un système de contrôle interne mis en place dès les premières années permet d'assurer une gestion rigoureuse des ressources de la fédération. Les états financiers de Latitude 21 sont audités par le CCFI et sont conformes aux normes comptables RPC21.

4. Conclusion et perspectives 2025-2028

Sur la base du bilan intermédiaire du programme stratégique actuel de Latitude 21, la fédération a convié ses organisations membres et ses autres instances à un atelier participatif en 2023. Les réflexions issues de cette rencontre ont constitué le point de départ pour élaborer le programme stratégique 2025-2028. Celui-ci traduit de manière tangible les missions de la fédération à travers 4 axes stratégiques (soutenir les projets des organisations membres, animer le réseau de la coopération internationale dans le canton de Neuchâtel, informer et sensibiliser sa population et renforcer les collaborations avec les fédérations cantonales) et visibilise la volonté de collaborer plus étroitement avec les fédérations cantonales de coopération internationale.

En 2028, Latitude 21 fêtera ses 20 ans d'existence. Tout en continuant d'évoluer de manière régulière et consciente des défis qui l'attendent au cours des prochaines années, Latitude 21 peut compter sur des fondements solides qui lui confèrent tous les outils nécessaires afin de maintenir un niveau de qualité continu. Il s'agit aujourd'hui de s'assurer de n'exclure aucune initiative de la société civile neuchâteloise et de porter une attention particulière aux besoins spécifiques liés à la diversité des organisations membres de la fédération. Cette diversité, qui

se caractérise au niveau de Latitude 21 par un écart significatif entre les organisations exclusivement bénévoles et celles disposant de personnel professionnel, nécessite des ajustements continus dans la gestion des relations avec les organisations membres. Ces ajustements sont indispensables pour gagner en efficience. L'optimisation des processus doit permettre à la fédération de maintenir un équilibre correct entre une haute exigence de qualité et la diversité de ses membres.

Dans le contexte – communal, cantonal, fédéral et international – actuel caractérisé par une diminution des ressources à disposition de la coopération internationale, la capacité à innover et à s'adapter est fondamentale. Au vu de la taille de Latitude 21, c'est bien cette capacité d'innovation qui sera la garante de l'atteinte des résultats attendus. Elle implique une politique active et originale de recherche de fonds auprès des communes (avec une implication importante des organisations membres), une communication dynamique et percutante ainsi qu'une valorisation de l'impact des projets des organisations. Des projets de qualité, ciblés sur les populations exclues, des projets originaux portés par une société civile ancrée localement, des projets soutenus par une population et des collectivités publiques désireuses de contribuer aux ODD : telle est la clé de la réussite de la mission de Latitude 21 pour les années à venir.

Programme stratégique 2025 – 2028

Projet adopté par l'Assemblée générale du 4.6.2024

Table des matières

Introduction	2
Mission	2
Contexte	3
Bilan intermédiaire du programme stratégique 2021- 2024	3
Chiffres clés (période 2021-2023)	3
Analyse de SWOT	4
Forces	4
Faiblesses	4
Opportunités	4
Menaces	4
Objectifs stratégiques 2025 – 2028	5
A : Soutenir des projets de qualité inscrits dans des dynamiques locales	5
B : Animer un réseau activement engagé en faveur de la coopération internationale	5
C : Informer et sensibiliser aux enjeux globaux et à la nécessité d'une coopération internationale forte	6
D : Adopter une approche efficiente face aux évolutions de la coopération internationale	6
Gouvernance et structure organisationnelle	7
Ressources financières	8
Besoins financiers actuels	8
Sources de financement actuelles	8
Stratégies pour assurer la viabilité financière à long terme	8
Conclusion et perspectives	9
Plan opérationnel 2025 – 2028	10
Plan financier 2025 – 2028	16

Introduction

Ce document présente le programme stratégique de Latitude 21, la Fédération neuchâteloise de coopération au développement (ci-après : fédération). Accompagné d'un plan opérationnel et d'un plan financier¹, il constitue une feuille de route claire pour atteindre les objectifs de la fédération. Il vise en particulier à définir sa mission, à identifier les enjeux et défis à venir, à fixer les objectifs stratégiques, à faciliter la communication et à permettre l'évaluation et l'ajustement dynamique des orientations de la fédération.

Ce programme sert également de base pour négocier le contrat de prestations pour la période 2025-2028 avec le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel d'une part et l'accord de partenariat avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) d'autre part.

Un atelier participatif a été organisé au mois d'août 2023 avec les organisations membres, les Commissions, le Conseil et le Secrétariat de Latitude 21. Les réflexions ressorties de cette rencontre ont contribué à l'élaboration de ce programme.

Mission

La mission de Latitude 21 est de promouvoir le respect de la dignité humaine dans un monde plus solidaire et plus équitable en s'engageant dans la lutte contre la pauvreté et pour un développement durable dans le respect de la diversité des cultures.

Latitude 21 agit :

- en soutenant l'action et la mise en réseau de ses membres qui, dans les pays en développement, appuient, dans un esprit de partenariat, les initiatives locales de groupes de population défavorisés. Il s'agit d'aider ces groupes à améliorer durablement leur autonomie, par une plus grande capacité à exercer leurs droits, et à augmenter leurs moyens d'existence, par un meilleur accès aux ressources et aux prestations ;
- en développant dans le canton de Neuchâtel des activités d'information et de sensibilisation de l'opinion publique, des collectivités publiques, des acteur-trices économiques, politiques et sociaux-ales sur les enjeux des relations Nord-Sud dans la perspective de promotion d'un développement durable et équitable dans toutes les régions du monde. Ce faisant, Latitude 21 porte une attention particulière à la jeunesse en formation du canton de Neuchâtel ;
- en encourageant la mobilisation des compétences et expériences publiques et privées présentes dans le canton de Neuchâtel pour soutenir les objectifs de Latitude 21, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Loi cantonale sur l'aide humanitaire et la coopération au développement².

¹ Le présent programme est complété par les annexes suivantes :

- Annexe 1 : plan opérationnel 2025-2028 de Latitude 21
- Annexe 2 : plan financier 2025-2028 de Latitude 21

² La loi du 18 mars 2008 peut être consultée sur le portail cantonal (RSN 991), à l'adresse <https://rsn.ne.ch/?991.htm>

Contexte

À mi-chemin de la période définie par l'Agenda 2030, l'édition spéciale du rapport sur les Objectifs de développement durable³ révèle que seulement 18 % de ces objectifs sont susceptibles d'être atteints à l'échelle mondiale d'ici 2030. Ce constat inquiétant est imputable aux multiples crises actuelles, telles que les conflits, les perturbations climatiques, la perte de biodiversité, l'accroissement des inégalités et les mouvements migratoires. Ces crises entraînent des répercussions significatives sur les pays en développement, notamment pour ceux qui se trouvent dans l'incapacité de mobiliser suffisamment de ressources financières pour faire face à ces défis et protéger leurs populations. Dès lors, il est impératif que les pays industrialisés apportent un soutien économique et financier à l'échelle globale.

Dans ce contexte caractérisé par une grande incertitude, le renforcement des partenariats devient plus indispensable que jamais afin de garantir à chacun-e la possibilité de mener une vie digne. Latitude 21 et ses organisations membres s'efforcent de contribuer à cette cause à leur échelle.

Bilan intermédiaire du programme stratégique 2021- 2024

Chiffres clés (période 2021-2023)

- Latitude 21 compte **20 organisations membres**
- **52 projets annuels** ont été cofinancés
- Ces projets ont eu des effets positifs pour **568'056 personnes**, dont **45'748** de manière directe
- Plus de **1'471'000 francs** ont été alloués aux projets
- Plus de **2 millions de francs** ont été récoltés au titre d'aide publique au développement
- Près de **340'000 francs** ont été recueillis auprès des communes neuchâteloises
- Près de **1'400 élèves** ont participé aux activités pédagogiques organisées par Latitude 21 avec ses organisations membres
- Plus d'une **vingtaine d'expert-es** s'engagent bénévolement dans le Conseil et les Commissions. Leur engagement représente **plus d'un millier d'heures de travail par an**

³ Rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, octobre 2023

Analyse de SWOT

Forces

Réseau de partenariats : Latitude 21 a établi des collaborations solides avec ses partenaires institutionnels, ses organisations membres ainsi que des institutions de formation de sa région.

Compétences internes : Latitude 21 dispose d'une équipe chevronnée qui possède une expertise dans des domaines clés tels que la gestion de projet de coopération internationale, la gestion financière et la bonne gouvernance, la communication et l'animation pédagogique.

Innovation et agilité : malgré des ressources limitées, Latitude 21 démontre une capacité d'adaptabilité dans ses approches de coopération au développement, ce qui lui permet d'accompagner de manière efficace ses organisations membres, elles-mêmes confrontées aux défis émergents et aux besoins des communautés bénéficiaires.

Faiblesses

Limitations de ressources humaines : la taille limitée du Secrétariat de Latitude 21 et le recours à une vingtaine d'expert.es exclusivement bénévoles constitue un défi dans la gestion et le développement de ses activités.

Dépendance aux subventions : la fédération dépend quasi exclusivement des subventions publiques, en particulier de celles de l'Etat de Neuchâtel, de la DDC et de quelques communes.

Visibilité limitée : Latitude 21 a besoin d'améliorer sa visibilité et sa notoriété auprès des parties prenantes potentielles et du grand public pour approfondir son impact.

Opportunités

Nouvelles collaborations : Latitude 21 peut explorer de nouvelles opportunités de collaboration avec des organisations locales, des communes et des entreprises pour approfondir son impact et diversifier ses sources de financement.

Technologie et médias sociaux : l'utilisation efficace de la technologie et des médias sociaux peut aider Latitude 21 à accroître sa portée et à engager un public plus large, en partageant des informations pertinentes, des ressources et des appels à l'action.

Menaces

Contradiction entre exigences et ressources : l'augmentation continue des exigences imposées à Latitude 21 et à ses organisations membres contraste avec la réduction des ressources disponibles pour les satisfaire, alimentant ainsi une tension déjà existante.

Changements politiques : les changements dans la politique gouvernementale pourraient affecter les activités de Latitude 21 et son financement.

Instabilité politique et conflits : les situations d'instabilité politique ou de conflits dans les régions d'intervention des organisations membres peuvent compromettre la mise en œuvre de leurs projets et la sécurité du personnel sur le terrain.

Objectifs stratégiques 2025 – 2028

L'objectif global de Latitude 21 consiste à soutenir la mise en œuvre de projets de qualité qui s'inscrivent dans des dynamiques locales et contribuent à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Il fait partie intégrante de la stratégie cantonale 2030 pour le développement durable⁴. En tant que pôle de compétences en matière de coopération internationale dans le canton de Neuchâtel, Latitude 21 agit en faveur d'un développement durable en collaborant étroitement avec ses organisations membres et ses multiples partenaires.

A : Soutenir des projets de qualité inscrits dans des dynamiques locales

Latitude 21 est soucieuse de soutenir ses organisations membres et leurs projets dans leur diversité. En tant que garante d'une utilisation efficiente des ressources financières publiques mises à sa disposition, la fédération s'engage à financer équitablement chaque projet accepté en fonction des ressources dont elle dispose, dans le respect des critères de qualité fixés. Latitude 21 accorde en effet une très haute importance au respect de son label qualité. Les instances chargées d'étudier et de suivre les projets des organisations membres veillent à ce qu'ils naissent d'initiatives locales et encouragent les échanges constructifs entre les organisations et leurs partenaires.

B : Animer un réseau activement engagé en faveur de la coopération internationale

En tant que pôle de compétences en matière de coopération internationale dans le canton de Neuchâtel, Latitude 21 favorise les liens entre les collectivités publiques et les acteur-trices locaux-les de la société civile afin de maximiser l'impact des actions entreprises et de soutenir un développement durable ici et ailleurs dans le monde. Pour les organisations membres, qui fonctionnent essentiellement grâce au bénévolat, l'appel à des compétences externes est déterminant. Latitude 21 offre un soutien adapté à ses membres, assurant ainsi la qualité et l'adéquation des interventions, et leur permettant un accès à des fonds publics, tout en limitant les coûts de gestion grâce au soutien d'expert-es bénévoles. Elle est également un interlocuteur privilégié des collectivités publiques neuchâteloises engagées dans la coopération internationale, auxquelles elle fournit une expertise et une assurance quant à l'utilisation optimale de leurs ressources financières.

⁴ cf. [avant-projet du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la stratégie cantonale pour le développement durable \(SDD\) et à l'appui d'un projet modifiant la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, du 31 octobre 2006](#), p. 4.3

C : Informer et sensibiliser aux enjeux globaux et à la nécessité d'une coopération internationale forte

En adoptant une approche holistique de la communication, Latitude 21 entend renforcer ses liens avec ses membres, ses partenaires, les collectivités locales ainsi que la population neuchâteloise, tout en élargissant son impact dans le domaine de la coopération internationale au développement.

A travers des campagnes de sensibilisation et des activités pédagogiques, Latitude 21 anime le débat et la réflexion sur les enjeux de la coopération internationale dans une perspective locale et globale, en prêtant une attention particulière à la jeunesse en formation.

D : Adopter une approche efficiente face aux évolutions de la coopération internationale

Latitude 21 a été fondée en 2008. Elle est la plus jeune des sept fédérations cantonales de coopération au développement. Ensemble, les fédérations ont décidé de mettre davantage en commun leurs ressources et leurs compétences afin de capitaliser et de permettre un renforcement mutuel des fédérations et de leurs organisations membres. Six fédérations se trouvent en Suisse romande et sont donc largement francophones tandis que la FOSIT réunit des parties prenantes italophones au Sud des Alpes. Des ateliers d'échanges de pratiques, de partage des savoirs et de perfectionnement seront organisés de manière décentralisée, encourageant la formation continue dans le domaine de la coopération internationale grâce à une offre de formations étendue et variée.

Gouvernance et structure organisationnelle

Latitude 21 est une association au sens des articles 60 et ss du Code civil suisse. L'Assemblée générale est l'organe suprême de Latitude 21. Elle est composée de toutes les organisations membres de la fédération. Elle se réunit généralement deux fois par an, mais des réunions extraordinaires peuvent être convoquées si nécessaire. Les principales responsabilités de l'Assemblée générale comprennent l'élection du Conseil, l'approbation des rapports annuels, des budgets et des plans stratégiques, la modification des statuts de la fédération ainsi que l'admission et l'exclusion des membres.

Le Conseil est l'organe exécutif de Latitude 21. Il est composé de neuf membres qui sont élus par l'Assemblée générale. Il est responsable de la gestion générale de l'association, de la définition des orientations stratégiques, de la supervision des activités, du respect des objectifs statutaires et de la représentation de la fédération auprès des partenaires et des parties prenantes.

Trois Commissions traitent des questions spécifiques telles que l'analyse des projets soumis par les organisations membres (Commission des projets), l'appréciation de leur gestion financière (Commission financière), et enfin le programme d'information de la fédération (Commission d'information et de communication). Les Commissions formulent des recommandations à l'attention du Conseil et soutiennent la mise en œuvre des décisions prises par celui-ci.

Latitude 21 dispose d'un Secrétariat professionnel qui est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises par le Conseil, de la gestion quotidienne des activités de la fédération et de représenter la fédération dans les relations externes. Le Secrétariat rend compte régulièrement au Conseil de l'avancement des activités, des défis rencontrés et des besoins en ressources.

La comptabilité est administrée par un bureau externe en étroite collaboration avec le Secrétariat. Elle fait en outre l'objet d'un suivi rapproché par le Conseil. Les états financiers de Latitude 21 sont établis selon les normes Swiss GAAP RPC 21 relatives aux organisations d'utilité publique à but non lucratif. Ils sont audités par le Contrôle cantonal des finances du Canton de Neuchâtel, dans le cadre d'un contrôle restreint. Celui-ci atteste également l'existence d'un Système de contrôle interne régulièrement mis à jour par la fédération.

Au niveau des organisations membres, une analyse de leurs états financiers est réalisée annuellement par la Commission financière.

Les projets cofinancés font l'objet d'un suivi annuel, qui se termine par un contrôle des décomptes finaux par la Commission des projets.

Cette structure de gouvernance assure une répartition claire des responsabilités et des rôles entre les différents organes de Latitude 21, favorisant ainsi une gestion efficace et transparente de la fédération.

Ressources financières

Ce chapitre présente les besoins financiers de Latitude 21, y compris les sources de financement actuelles et potentielles, ainsi que les stratégies pour assurer sa viabilité financière à long terme.

Besoins financiers actuels

Fonctionnement général : Latitude 21 a besoin de fonds pour couvrir les frais de fonctionnement généraux, tels que les salaires du personnel, les frais administratifs, les frais de bureau et les dépenses liées aux activités quotidiennes.

Soutien à des projets de qualité : Latitude 21 soutient les projets de coopération internationale au développement de ses organisations membres qui ont été acceptés par le Conseil sur recommandation des Commissions financière et des projets. Elle forme et accompagne ses organisations membres dans la mise en œuvre de projets de qualité.

Communication et sensibilisation : Latitude 21 investit également dans des activités de communication et de sensibilisation pour promouvoir ses initiatives, mobiliser des partenaires et des contributions publiques, et accroître sa visibilité.

Latitude 21 déploie des activités d'information, notamment auprès de la jeunesse en formation, à laquelle elle s'adresse régulièrement à l'occasion de journées thématiques organisées avec des établissements scolaires partenaires. Dans ce cadre, elle a recours à des animateur-trices formés aux thématiques choisies.

Sources de financement actuelles

Latitude 21 est principalement soutenue par le Canton de Neuchâtel, plusieurs communes neuchâteloises et par la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Latitude 21 peut également recevoir des dons financiers de la part de particuliers, d'entreprises, de fondations philanthropiques ou d'autres organisations qui soutiennent sa mission et ses objectifs.

Concernant les recettes propres, Latitude 21 perçoit essentiellement les cotisations de ses organisations membres.

Stratégies pour assurer la viabilité financière à long terme

Diversification des sources de financement : Latitude 21 vise à diversifier ses sources de financement pour réduire sa dépendance et minimiser les risques financiers associés. Pour ce faire, elle s'adresse en priorité aux communes neuchâteloises afin de développer de nouvelles collaborations.

Transparence et responsabilité : Latitude 21 doit maintenir une gestion transparente et responsable de ses finances, en fournissant des rapports réguliers sur l'utilisation des fonds publics à ses partenaires institutionnels, à ses membres ainsi qu'à la population neuchâteloise.

En mettant en œuvre ces stratégies, Latitude 21 peut améliorer sa stabilité financière et assurer sa viabilité à long terme pour continuer à œuvrer efficacement dans le domaine de la coopération internationale au développement.

Conclusion et perspectives

Afin de garantir le succès du programme stratégique 2025-2028 de Latitude 21, celui-ci est complété par un plan opérationnel et financier ainsi que par des indicateurs de performance dans le but d'assurer une mise en œuvre méthodique, un suivi rigoureux et une allocation adéquate des ressources humaines et financières.

Dans un premier temps, il est nécessaire de sécuriser les partenariats et les soutiens financiers institutionnels de Latitude 21. Cela implique de finaliser les négociations avec le Canton de Neuchâtel et la DDC pour les contrats de prestations 2025-2028. Il s'agit également d'explorer de nouvelles collaborations avec des communes et d'autres acteur·trices public·ques et privé·es, afin de diversifier les sources de financement et d'accroître l'impact des actions de la fédération.

Le renforcement des compétences des organisations membres reste en tout temps une priorité pour Latitude 21. A cette fin, elle poursuivra l'organisation d'ateliers de formation et proposera des sessions de partage des savoirs pour favoriser les apprentissages mutuels entre ses organisations membres. En collaborant de manière rapprochée avec les autres fédérations cantonales, Latitude 21 pourra capitaliser sur les ressources partagées, renforçant ainsi l'expertise collective.

La mise en œuvre de projets de qualité par les organisations membres est au cœur de la mission de Latitude 21. Les projets continueront d'être évalués en respectant les critères de qualité établis, avec un suivi régulier et des évaluations périodiques.

Des actions de communication seront déployées pour sensibiliser et mobiliser les parties prenantes, en utilisant les médias sociaux, les bulletins d'information et d'autres canaux d'information. Les partenariats médiatiques seront renforcés pour améliorer la visibilité des initiatives et sensibiliser un public plus large.

Des mécanismes de suivi et d'évaluation robustes sont nécessaires pour garantir la transparence et l'efficacité de la fédération. Latitude 21 veillera à maintenir des systèmes de suivi permettant un accompagnement continu des organisations membres. Des audits financiers annuels et des contrôles de gestion réguliers continueront d'être réalisés pour assurer une utilisation transparente et efficace des ressources. Des évaluations périodiques du programme global permettront d'identifier les domaines d'amélioration et d'ajuster les stratégies en conséquence.

En suivant ces étapes, Latitude 21 pourra non seulement mettre en œuvre son programme stratégique de manière efficace mais aussi assurer un impact durable et significatif dans le domaine de la coopération internationale au développement. Ce cadre méthodique permettra à la fédération de naviguer dans un environnement global incertain, en continuant à déployer des actions de manière coordonnée, dans une optique d'alignement sur les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, contribuant à améliorer la qualité de vie des populations défavorisées et à promouvoir un développement durable et équitable à travers le monde.

Plan opérationnel 2025 – 2028

Annexe 1 du programme stratégique 2025 – 2028

Objectif général de Latitude 21

Latitude 21 soutient la mise en œuvre de projets de qualité qui s'inscrivent dans des dynamiques locales et contribuent à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En tant que pôle de compétences en matière de coopération internationale dans le canton de Neuchâtel, Latitude 21 agit en faveur d'un développement durable ici et ailleurs en collaborant étroitement avec ses organisations membres et ses multiples partenaires.

Contenu du plan opérationnel

Ce plan opérationnel présente de manière détaillée les activités prévues pour atteindre les objectifs définis dans le plan stratégique (A, B, C & D) et assure une allocation efficace des ressources de la fédération.

Grâce à une évaluation régulière des activités et des résultats sur la base des indicateurs définis, ce plan doit permettre d'identifier les domaines nécessitant des améliorations et d'ajuster les stratégies en conséquence, favorisant ainsi une amélioration continue et assurant efficacité et cohérence dans la réalisation de la mission de Latitude 21.

A. Résultat attendu (<i>outcome</i>)	Indicateurs de résultats
Avec l'appui de Latitude 21, les organisations membres et leurs partenaires du sud mettent en œuvre des projets de qualité qui soutiennent des dynamiques locales et contribuent à l'atteinte des ODD.	a. Projets cofinancés par an 1. Nombre de projets 2. Montant total attribué 3. Régions concernées 4. Secteurs d'activité 5. ODD couverts
	b. Partenaires locaux des projets 1. Nombre de partenaires 2. Types de partenaires
Coût estimé sur période : 1 989 917 CHF 69,5% des charges	c. Qualité des projets cofinancés 1. Nombre de projets considérés comme "satisfaisants" ou "très satisfaisants" sur la base du rapport final selon la grille d'analyse de qualité 2. <i>Idem</i> en pourcentage sur le total des projets déposés
Contributions principales (<i>outputs</i>)	
1.1. Le processus d'examen et le suivi des projets est garanti par le Secrétariat et les Commissions des projets et financière, sous la surveillance du Conseil, selon des grilles de critères de qualité établies.	
1.2. Le Secrétariat consolide les données nécessaires pour contribuer à la base de données commune des fédérations cantonales, en particulier un tableau annuel de tous les projets cofinancés avec une répartition par ODD, par secteur d'activité et par région.	
1.3. Un cadre d'apprentissage à l'attention des organisations membres est élaboré en collaboration avec les autres fédérations cantonales.	
Activités	
• Organisation de formations pour les organisations membres - Par les commissions - Avec des intervenants externes - En collaboration avec d'autres fédérations • Accompagnement personnalisé - Sessions de coaching personnalisé - Analyse des projets soumis par les organisations membres et établissement de recommandations programmatiques, opérationnelles et financières - Accompagnement tout au long de la mise en œuvre des projets • Cofinancement des projets - Tous les projets acceptés par le Conseil sur recommandation des Commissions financière et des projets sont cofinancés dans la limite des ressources financières à disposition de Latitude 21 et selon des critères définis - Suivi du rapportage, évaluation finale et libération des reliquats	



LATITUDE 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

B. Résultat attendu (<i>outcome</i>)	Indicateurs de résultats
Latitude 21 anime un réseau activement engagé en faveur de la coopération internationale	a. Origine des fonds soulevés localement 1. % des fonds cantonaux 2. % des fonds communaux 3. % des fonds du secteur privé
	b. Ressources humaines 1. Nombre de salarié·es 2. EPT des salarié·es 3. Nombre d'expert·es bénévoles 4. EPT des expert·es bénévoles
Coût estimé sur période : 231'521 CHF 8,1% des charges	c. Relations institutionnelles (public, privé, académique etc.) 5. Nombre de communes partenaires/contributrices 6. Nombre total de partenaires institutionnels/collaborations 7. Résultat du débat au Grand Conseil
Contributions principales (<i>outputs</i>)	
2.1. Latitude 21 assure la qualité du suivi institutionnel des organisations membres.	
2.2. Des synergies et des collaborations avec des partenaires publics, privés et académiques sont développées dans le domaine de la coopération internationale.	
2.3. Latitude 21 favorise la connaissance mutuelle et l'échange d'expérience entre ses organisations membres.	
Activités	
• Qualité institutionnelle des organisations membres - Analyse des états financiers des organisations membres et établissement de recommandations relatives à la gestion financière et à la tenue des états financiers - Organisation de formations pour les organisations membres • Collaborations dans le domaine de la coopération internationale - Organisation de rencontres pour les organisations membres permettant d'aborder des thèmes d'intérêt commun et de favoriser le partage d'expérience. - Mise à disposition de son expertise auprès des collectivités publiques neuchâteloises engagées ou désireuses de s'engager en faveur de la coopération internationale afin de leur fournir une assurance quant à l'utilisation optimale de leurs ressources financières. - Le site Web et les médias sociaux doivent également servir à informer les communes neuchâteloises sur les opportunités de partenariat et les initiatives de développement durable qu'elles peuvent entreprendre en collaboration avec la fédération. - Favoriser les collaborations multipartites permettant d'intégrer des acteurs issus de la société civile, des organismes publics, privés et académiques. • Redevabilité auprès des collectivités publiques et de la population neuchâteloise - Edition d'une brochure dédiée aux collectivités publiques - Edition d'une brochure annuelle de présentation des projets soutenus - Etablissement d'un rapport annuel - Etablissement de rapports spécifiques pour les partenaires institutionnels	



LATITUDE 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

C. Résultat attendu (<i>outcome</i>)	Indicateurs de résultats
Les publics de Latitude 21 sont informés et sensibilisés aux enjeux globaux et à la nécessité d'une coopération internationale forte. Une attention particulière est portée à la jeunesse en formation. <i>L'outcome 3 ne peut pas être financé avec des fonds DDC</i>	a. Nombre de jeunes de 13-25 ans touché-es par des actions d'information b. Nombre de partenariats pédagogiques c. Mentions dans la presse régionale
Coût estimé sur période : 203'350 CHF 7,1% des charges	d. Nombre d'événements d'information organisés par Latitude 21
Contributions principales (<i>outputs</i>)	
3.1. Latitude 21 diffuse des informations sur la coopération internationale auprès de ses publics.	
3.2. Latitude 21 aborde des thèmes liés à la coopération internationale et au développement durable avec la jeunesse en formation en fournissant des informations de qualité et des outils conceptuels aux établissements de formation.	
3.3. Un événement d'intérêt commun est organisé conjointement avec les fédérations cantonales sur la période.	
Activités	
• Partenariats pédagogiques - Latitude 21 déploie des activités d'information, notamment auprès de la jeunesse en formation, à laquelle elle s'adresse régulièrement à l'occasion de journées thématiques organisées avec des établissements scolaires partenaires. Dans ce cadre, elle a recours à des animateur·trices formé·es aux thématiques choisies. - Latitude 21 entend poursuivre les collaborations existantes avec : ▪ la Commune de Val-de-Travers et l'Ecole Jean-Jacques Rousseau ; ▪ le Collège Les Cerisiers à Gorgier ; ▪ le Lycée Blaise Cendrars à La Chaux-de-Fonds - Elle est ouverte à développer de nouveaux partenariats pédagogiques avec les communes et les établissements de formation intéressés. • Information et sensibilisation du public neuchâtelois - Création et mise en œuvre de campagnes d'information relayées sur des canaux ciblés sur la jeunesse - Organisation d'événements publics - Activités liées aux 20 ans de la fédération en 2028 - Site Web et médias sociaux : maintien d'un site Web attractif et dynamique pour présenter les activités de Latitude 21 et de ses membres, partager des histoires inspirantes, des rapports d'impact, des événements à venir et les activités des organisations membres - Envoi périodique d'un bulletin d'information électronique pour tenir les publics intéressés informés des actualités de la fédération et de ses membres, des événements à venir et des activités réalisées. - Développement de relations avec les médias régionaux • Collaboration avec les fédérations cantonales de coopération au développement - Accroître les collaborations avec les fédérations cantonales de coopération internationale dans le domaine de l'information	

D. Résultat attendu (<i>outcome</i>)	Indicateurs de résultats
Grâce à un travail en réseau avec les autres fédérations cantonales de coopération internationale, Latitude 21 optimise ses actions et celles de ses organisations membres et répond de manière efficiente aux évolutions de la coopération internationale.	a. Dossiers stratégiques gérés en commun entre les fédérations cantonales, sur les défis associatifs, de la coopération internationale, de la réalité géopolitique et de terrain. 1. Nombre de dossiers menés 2. Types de dossiers
Coût estimé sur période : 49'151 CHF 1,7% des charges	b. Nombre de livrables communs favorisant l'appropriation de compétences, de bonnes pratiques et de nouvelles approches pour les projets.
Contributions principales (<i>outputs</i>)	
4.1. Latitude 21 participe activement au réseau des fédérations cantonales. Avec l'appui de la coordination du FEDERESO, des rencontres ont lieu de manière régulière pour assurer la mise en œuvre de la contribution de programme 2025-2028, pour débattre de thèmes communs aux fédérations cantonales et aux organisations membres et pour garantir la bonne gouvernance des fonds confiés par les partenaires publics et privés.	
4.2. Latitude 21 soutient le FEDERESO afin qu'il encourage, anime et stimule la réflexion et l'action collectives. Cela concerne notamment la PSEAH, la capitalisation d'expériences, la plateforme souveraineté alimentaire, le bénévolat, la localisation de l'aide et le Nexus.	
4.3. Latitude 21 intègre de nouvelles approches de la coopération au développement discutées au niveau international ainsi que celles portées par la stratégie de la Suisse pour la période 2025-2028. Elle favorise l'appropriation de ces approches par ses organisations membres.	
Activités	
• Gestion et encadrement - La gestion et l'encadrement des activités sont assumés par les ressources humaines du Secrétariat, telles qu'elles existaient déjà en 2021-2024, mais avec une répartition dans d'autres <i>outcomes</i>. - Une réallocation est envisagée pour le renforcement de la cohérence, le développement, le monitoring et le rapportage des activités communes. • Coordination générale du FEDERESO - La coordination du FEDERESO, le réseau des fédérations cantonales de coopération internationale, est assumée par une coordinatrice engagée à un taux d'activité de 50% avec un cahier des charges précis et détaillé qui s'articule autour de quatre dossiers : coordination, suivi de dossiers stratégiques communs aux fédérations (PSEAH¹, statistiques, etc.), relation avec les parties prenantes (plateforme ONG, etc.) et plaidoyer pour la coopération internationale et le développement durable. Cette charge était déjà existante pour la période 2021-2024. Latitude 21 participe selon une clé de répartition définie entre les fédérations cantonales au financement de la coordination. • Activités communes Les fédérations souhaitent mener des activités en commun. Ces activités relèvent du partage des savoirs (par ex. appropriation de thèmes par les organisations membres comme le Nexus² ou la localisation de l'aide), de la capitalisation et du renforcement des fédérations et des organisations membres.	

¹ L'acronyme "PSEAH" en anglais « *Prevention of Sexual Exploitation, Abuse and Harassment* » se traduit en français par « *Protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels* ».

² Dans le domaine de la coopération internationale, le "nexus" se réfère à l'approche intégrée visant à aborder les interactions complexes et les interdépendances entre différents domaines tels que l'humanitaire, le développement et la promotion de la paix. Cette approche reconnaît que ces domaines sont interconnectés et que les politiques et les actions dans l'un peuvent avoir des répercussions sur les autres. L'approche « nexus » cherche à promouvoir une compréhension holistique des problèmes mondiaux et à encourager la collaboration entre les acteurs impliqués dans divers secteurs pour relever les défis communs de manière coordonnée et efficace.

Plan financier 2025 – 2028

Annexe 2 du programme stratégique 2025 – 2028

	2025	2026	2027	2028	TOTAL 2025-2028
Total des charges (1+2)	700 850	706 643	724 471	730 334	2 862 298
1. Total projets & activités	605 918	610 287	626 669	631 065	2 473 939
A : Projets de qualité	486 713	489 890	505 068	508 247	1 989 917
Attribution de fonds aux projets	469 000	472 000	487 000	490 000	1 918 000
Accompagnement qualité projets	17 713	17 890	18 068	18 247	71 917
B : Centre compétences	57 019	57 589	58 165	58 747	231 521
C : Information	50 081	50 582	51 088	51 599	203 350
D : Réseau fédérations	12 105	12 226	12 348	12 472	49 151
2. Total charges administratives	94 932	96 356	97 802	99 269	388 359

Plan de financement

2025-2028

	2025	2026	2027	2028	TOTAL 2025-2028
Contribution DDC	280 340	282 657	284 988	287 334	1 135 319
Cotisations des OM	4 800	4 800	5 000	5 000	19 600
Canton de Neuchâtel	288 000	288 000	300 000	300 000	1 176 000
Communes	107 710	117 886	124 483	128 000	478 079
Secteur privé	20 000	13 300	10 000	10 000	53 300
Total des produits	700 850	706 643	724 471	730 334	2 862 298